

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (POINTE)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 8 MARS 2011, DE 9 H À 16 H, À LA MAISON WILLIAM WAKEHAM, AU 186 DE LA REINE, À GASPÉ (DÎNER INCLUS)

Points à l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture, suivi et adoption du compte rendu du 3 février 2011
5. Retour sur la réunion de la CRNT du 22 février 2011
6. Présentation sur l'intégration des préoccupations prioritaires au PAFI-O
7. Présentation sur les relations PRDIRT-PAFI
8. Présentation de l'activité 19 : *identification des secteurs d'intervention potentiels (SIP)*
9. Présentation de la planification des secteurs d'intervention potentiels d'environ un an
10. Proposition d'une grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux de récolte
11. Divers
12. Sujets de la prochaine réunion
13. Fin de la réunion

Sont présents :

RÉHEL, Sylvain	Les Entreprises agricoles et forestières de Percé
BABIN, Louis	ZEC des Anses
BELZILE, Robert	Groupe de scieries GDS inc.
BLAIS, Claude	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FEDECP)
	GÎM
CÔTÉ, Mathieu	Parcs Canada
COUSIN, Stéphane	Ass. Coop. Forestière de St-Elzéar
HARDY, Jean-Marc	Club des ornithologues de la Gaspésie / Sentier international des Appalaches
ROY, Jean	Société de gestion des rivières de Gaspé
SOUICY, Gaétan	FQSA
	Animateur
HUDON, Jean-François	
LEBLANC, Mathieu	CRÉGÎM

COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 8 MARS 2011

BRIAND, Yves	CRÉGÎM
CHOUINARD, Daniel	MRNF
DESMEULES, Pierre	MRNF
GOSSELIN, Annie	MRNF
GAGNON, Luc	MRNF
Sont absents :	
BOURDAGES, David	FGRSQ
CHOUINARD, Michel	Conseil de l'eau Sud
COURT, Katherine	Produit forestier Temrex
DESBIENS, Jean-François	Bois d'œuvre Cédrico (La Martre)
DESCHÊNES, Berthier	Réserve faunique de Port-Daniel
DUCHESNE, Caroline	CRÉGÎM
GAGNON, Yvan	Gespeg / MMS
LAVOIE, Martin	Damabois – Division Cap-Chat
LELIÈVRE, Gaétan	MRC – CLD de La Côte-de-Gaspé
POIRIER, Rosario	Rosario Poirier inc.
ROUSSY, Christine	MRC – CLD Rocher-Percé
SIROIS, Edmond	Soc. Gest. de la riv. Grande-Rivière

**COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 8 MARS 2011**

Points	Sujets et éléments de suivi	
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	Jean-François Hudon souhaite la bienvenue à tous.
2.	Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion	<p>Jean-François Hudon présente les objectifs de la réunion qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du document PRDIRT – PAFI; • Présentation de l'activité 19 : <i>identification des secteurs d'intervention potentiels</i> ; • Présentation de la planification des secteurs d'intervention potentiels d'environ un an et discussion en regard des commentaires reçus sur la planification d'environ cinq ans ; • Proposition d'une grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux de récolte.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Jean-François Hudon fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
4.	Lecture et adoption du compte rendu du 3 février 2011	<p>Jean-François Hudon fait la lecture des points de suivi du compte rendu de la réunion du 1^{er} février 2011.</p> <p>ÉLÉMENTS DE SUIVI :</p> <p>Demande de Jean Roy d'avoir un point « Retour sur la CRNT » ajouté à l'ordre du jour des prochaines réunions. C'est fait (Mathieu LeBlanc).</p> <p>Demande de Mathieu Côté d'avoir, dans l'outil Web, les nouveaux chemins qui seront à construire vs ceux qui sont déjà en place. C'est fait (Luc Gagnon).</p> <p>Demande de Douglas Hunt d'avoir la présentation du MRNF disponible sur le site internet des TGIRT. Ce n'est pas fait (Mathieu LeBlanc).</p> <p>Demande de Sylvain Réhel concernant le traitement des préoccupations « hors de la portée des PAFI ». C'est un sujet de la réunion, une demande a été portée à la CRNT (Mathieu LeBlanc).</p> <p>Demande de Jean-Marc Hardy pour avoir accès aux commentaires de tous via l'outil Web. Mathieu LeBlanc affirme que les commentaires de tous seront accessibles.</p>

		<p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p> <p>Mathieu LeBlanc aborde le sujet du site Internet de la CRNT. Il mentionne qu'une ressource a été engagée à la CRÉ comme webmestre afin de travailler spécifiquement sur le site Internet. Le site Internet de la CRNT sera donc mis à jour et tous les documents et informations en lien avec la CRNT seront mis à la disposition des membres via ce site Internet dans les prochains mois.</p>
5.	Retour sur la réunion de la CRNT du 22 février 2011	<p>Mathieu LeBlanc demande à Jean Roy de faire un retour sur la CRNT du 22 février 2011 et de présenter les fiches techniques découlant de la réunion de la CRNT. Jean Roy, comme il était absent à la CRNT du 22 février dernier, préfère que ce soit Mathieu LeBlanc qui présente ces points.</p> <p>Mathieu LeBlanc explique que désormais, les demandes d'information ou d'avis régionaux émanant des TGIRT et adressés à la CRNT devront être présentées de façon officielle aux présidents de la TGIRT. Ce dernier devra, avec l'aide du coordonnateur des TGIRT, préparer une fiche soit de demande d'information, de demande d'avis régionale ou encore de point d'information et la présenter à la CRNT. Lorsque la CRNT se sera prononcée sur la demande, le président devra faire un retour aux TGIRT par l'entremise d'une fiche « réponse » qui sera remise aux participants.</p> <p>Mathieu LeBlanc mentionne que ce processus a été enclenché à la dernière CRNT bien qu'aucune demande officielle n'a été portée aux présidents des TGIRT. Pour la réunion de la CRNT du 22 février 2011, ce sont les présidents et le coordonnateur des TGIRT qui ont jugé qu'il était important d'avoir une réponse pour les sujets abordés ci-bas.</p> <p>Mathieu LeBlanc présente la fiche d'avis régional <u>CRNT-AR-0002-2011</u> portant sur le réseau de chemins multiusages. Il y a des questionnements sur les règles de fonctionnement et la composition du comité de voirie qui sera formé. Mathieu LeBlanc mentionne que le dossier est très peu avancé à l'heure actuelle et qu'il faudra réfléchir sur la façon dont sera structuré ce comité de voirie. Il est demandé par la TGIRT d'avoir des éclaircissements sur le processus de mise en place du comité de voirie, son mandat et son fonctionnement. Jean Roy et Mathieu</p>

	Fait, ML	<p>LeBlanc achemineront la demande à la réunion de la CRNT du 19 avril 2011.</p> <p>Mathieu LeBlanc présente la fiche d'avis régional <u>CRNT-AR-0001-2011</u> portant sur la gestion des paysages.</p> <p>Pierre Desmeules mentionne qu'il serait intéressant qu'il y ait une distinction de faite entre les préoccupations paysagères qui sont d'intérêt « locales » versus celles qui sont « régionales ». Il propose que la mise à jour des secteurs d'intérêts qui sera faite au TGIRT soit indépendante du document du comité GIRN, au sens où les secteurs locaux qui seront déterminés aux TGIRT pourraient faire l'objet d'ententes d'harmonisation plutôt qu'être soumises aux balises du comité GIRN. Ensuite, ce sera au comité « paysage » de déterminer lesquels des sites d'intérêts « locaux » pourraient être soumis à des balises régionales. Mathieu LeBlanc prend en note la suggestion et l'acheminera à la CRNT.</p>
	FAIT, ML	
	FAIT, ML	<p>Pierre Desmeules mentionne que du côté du MRNF, une liste des paysages qui sont actuellement pris en compte dans la planification forestière, soit les paysages figurant au PATP, au RADF ou encore dans le document du comité GIRN, sera produite. On pourra ensuite mettre en parallèle à cette liste les nouvelles demandes de paysages qui seraient à protéger. Ainsi, selon lui, des ententes et mesures d'harmonisation pourraient être négociées entre les parties concernées.</p> <p>Mathieu Côté s'interroge sur le niveau d'application des travaux du comité GIRN actuellement. Selon le MRNF, le document du comité GIRN est suivi et appliqué.</p>
	FAIT, ML	<p>Jean Roy mentionne que ce serait intéressant et même fondamental que le MRNF ait un outil qui soit à la disposition des intervenants afin de faire des simulations d'impacts visuels d'une coupe forestière à partir d'un point précis. Selon lui, ce n'est pas aux intervenants de déboursier pour faire des études d'impact visuel. Pierre Desmeules mentionne que le MRNF est présentement à la recherche de solutions pour résoudre ce problème. Jean Roy demande officiellement que la région se dote d'un tel outil. Selon lui, il serait très pertinent d'avoir ce genre d'outil pour effectuer des travaux tel le comité GIRN.</p> <p>Mathieu LeBlanc présente la fiche de point d'information <u>CRNT-PI-0002-2011</u> portant sur les aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL). Il n'y a pas de question</p>

		<p>des participants.</p> <p>Mathieu LeBlanc présente la fiche de point d'information <u>CRNT-PI-0001-2011</u> portant sur le traitement prévu des préoccupations « hors de la portée du PAFI ». Il n'y a pas de question des participants.</p>
6.	Présentation sur l'intégration des préoccupations prioritaires au PAFI-O	<p>Pierres Desmeules présente la façon dont les préoccupations seront intégrées au PAFI-O. Il rappelle d'abord que la présentation du PAFI-O environ cinq ans a été faite et les commentaires ont été recueillis. Ces commentaires seront discutés à la prochaine TGIRT et ensuite ils seront intégrés ou non à la planification, dépendamment de la décision des TGIRT. Ensuite, la planification PAFI-O environ un an sera présentée lors de l'actuelle réunion. Les participants auront jusqu'au 15 avril pour émettre leurs commentaires sur cette planification. Ces commentaires seront discutés à la prochaine TGIRT et ensuite, ils seront intégrés ou non à la planification PAFI-O environ un an, dépendamment de la décision la TGIRT. Selon le MRNF, avant la présentation des commentaires à la TGIRT, une évaluation des impacts de l'intégration des demandes soulevés par les commentaires aura été faite auparavant et sera présentée. À la mi-avril la CRÉ organisera une consultation publique sur le PAFI-O environ un an alors que les commentaires n'auront pas encore été tenus en compte. Une TGIRT sera tenue à la suite des consultations publiques afin de présenter et de débattre les commentaires reçus du public. Ensuite, les modifications au PAFI-O seront effectuées selon les décisions qui auront été prises aux TGIRT. Par la suite, le PAFI-O sera adopté.</p> <p>Suite à des questionnements des participants, il ajoute que les ententes d'harmonisation actuellement en vigueur seront maintenues pour le PAFI-O 2013-2014.</p>
7.	Présentation sur les relations PRDIRT-PAFI	<p>À l'aide d'une présentation PowerPoint, Yves Briand présente les relations entre le PRDIRT et le PAFI (voir présentation PowerPoint ou le document de référence « Relations entre le PRDIRT et les PAFI »).</p>
8.	Présentation de l'activité 19 : <i>identification des secteurs d'intervention</i>	<p>À l'aide d'une présentation PowerPoint, Annie Gosselin présente le programme d'intervention couvrant environ 1 an de la stratégie d'aménagement forestier. Elle précise que comme pour le réseau de chemins multiusages et la planification PAFI-O environ 5 ans, il sera possible pour les intervenants d'émettre leurs commentaires d'ici le 15 avril.</p>

	<p><i>potentiels (SIP)</i></p>	<p>Robert Belzile interroge le MRNF à savoir si la planification PAFI-O environ cinq ans est ajustable et modifiable. Daniel Chouinard et Luc Gagnon apportent quelques précisions sur le processus de planification forestière dans le cadre du nouveau régime forestier. Luc Gagnon explique qu'à partir de 2013, lorsque le nouveau régime forestier sera en place, il n'y aura plus de planification forestière quinquennale. La planification se fera sur une base annuelle et sera en constante évolution. Il ajoute que le MRNF a quand même une planification pour les 15 prochaines années ainsi qu'une pour les cinq prochaines années (celle ayant été présentée à la dernière réunion). Cependant, la planification qui aura une tenure légale sera les plans annuels.</p> <p>De plus, les consultations publiques sur la planification forestière se feront désormais sur les plans annuels, augmentant ainsi la consultation du public, selon le MRNF.</p> <p>Donc oui, selon le MRNF, la planification environ cinq ans est modifiable.</p> <p>Le MRNF propose de revoir l'intégration des commentaires sur la planification d'environ cinq ans et celle de la planification d'environ un an lors d'une prochaine réunion. En effet, selon eux, comme les commentaires sont parvenus au MRNF seulement à la veille de la réunion, il n'a pas été possible pour eux de les intégrer. C'est adopté. Luc Gagnon présente quand même les préoccupations reçues afin de s'assurer qu'aucune n'a été oubliée.</p> <p>Mathieu Côté veut savoir si les travaux non commerciaux qui feront partie de la planification forestière seront présentés aux TGIRT? Le MRNF affirme que oui, la planification des travaux non commerciaux sera aussi présentée aux TGIRT.</p> <p>Concernant la préoccupation du Sentier international des Appalaches, Luc Gagnon explique que les polygones ont été sélectionnés sans tenir compte de la bande de 30 mètres le long du SIA puisqu'il est permis d'effectuer des coupes partielles dans ces bandes de protection. Il ajoute que lors de la réunion TGIRT-Nord tenue à Ste-Anne des Monts le 1^{er} mars 2011, Jean-Marc Hardy réitérait sa demande d'augmenter les bandes de protection à 60 mètres en ajoutant qu'il n'est pas d'accord avec la coupe partielle dans ces bandes. Selon lui, la bande de protection de 30 mètres n'est pas suffisante puisque beaucoup d'arbres tombent fréquemment dans le sentier. Ceci cause</p>
--	--------------------------------	---

		<p>des problèmes opérationnels importants. Il avait ajouté que la coupe partielle dans la bande de protection ne ferait qu'augmenter cette problématique.</p> <p>Concernant une des préoccupations de Jean Roy par rapport à l'identification du Pavillon de la rivière St-Jean sur la carte, le MRNF l'a identifié.</p> <p>Concernant la préoccupation du Parc national de Forillon, Mathieu Côté demande qu'un outil permettant de calculer un indice de connectivité à l'échelle de la région soit développé. Il mentionne que tant que cet outil ne sera pas disponible, sa préoccupation reviendra puisque rien, à l'heure actuelle, ne lui permet de déterminer si sa préoccupation en est réellement une ou seulement une appréhension. Il affirme qu'il est conscient de l'ampleur de la demande et qu'ainsi, il comprend que sa préoccupation ne soit pas nécessairement traitée dans le premier cinq ans d'implantation du nouveau régime forestier, soit 2013-2018. Cependant, il souhaite que sa préoccupation ne soit pas mise de côté et qu'elle soit une fois pour toutes, réglée. Annie Gosselin mentionne cependant que lors de la planification 2013-2014, le MRNF a pris en compte la préoccupation dans le secteur du lac des Joncas en tentant de limiter les coupes dans ce secteur.</p> <p>Concernant la préoccupation de la FQSA, selon Pierre, Desmeules, de façon générale, les préoccupations exprimées au PAFI-O doivent être en lien avec un polygone précis ou faire référence à une période d'intervention. Selon lui, la préoccupation de la FQSA (qui concerne les enjeux d'équilibre du régime hydrique et de la qualité de l'habitat du saumon) touche toute la Gaspésie. Il mentionne que l'équilibre du régime hydrique et la qualité de l'habitat du saumon sont en documentation en vue d'être captée dans le traitement des VOIC pour l'élaboration du PAFI-T. Il serait alors possible de considérer l'équilibre du régime hydrique et la qualité de l'habitat du saumon en amont du PAFI-O. Donc, selon lui, pour le PAFI-O 2013, on considérera 50 % d'AEC ainsi que la réglementation actuelle sur les bandes riveraines. Il ajoute que si l'avancement des connaissances, traitement des VOIC et la volonté de la table nous amène à fixer d'autres cibles, nous ajusterons dans le PAFI-T et planifierons le prochain PAFI-O pour réunir ces nouvelles cibles.</p> <p>À la suite d'une question de Jean Roy, le MRNF mentionne qu'à la prochaine réunion, les commentaires reçus auront</p>
--	--	---

		<p>été analysés, les impacts auront été définis et quantifiés et des solutions pourront être proposées. C'est donc à la prochaine réunion que les discussions et les négociations commenceront.</p> <p>Annie Gosselin et Daniel Chouinard présentent la planification environ un an en présentant le suivi des indicateurs.</p> <p>Stéphan Cousin demande si le MRNF a évalué l'impact de ne pas réaliser entièrement la stratégie au niveau de la récolte. Il mentionne qu'en ne récoltant pas certaines strates pour lesquels il n'y a pas de preneurs, notamment les FD et les THO, il peut y avoir un impact sur les indicateurs que nous avons présentés. Le MRNF a convenu de procéder à l'analyse en simulant une récolte qui exclura les strates pas ou peu récoltées dans les dernières années. Le MRNF pourra ensuite évaluer l'impact sur les indicateurs et déterminer si ces analyses valent la peine d'être refaites lors des prochaines versions de PAFI. Dans la mesure où les indicateurs changent peu, le MRNF a affirmé qu'il n'ajoutera pas de nouveaux indicateurs pour présenter ces scénarios.</p>
<p>9.</p>	<p>Présentation de la planification des secteurs d'intervention potentiels d'environ un an</p>	<p>Annie Gosselin explique ce qu'est la coupe mosaïque en mentionnant que ce terme reviendra souvent. Elle explique qu'une zone tampon de 2 km de largeur ceinture le secteur de coupe. Cette distance est mesurée à partir de tout point délimitant le contour de coupe. Il est obligatoire que ce soit dans cette zone qui soit définie les zones de préservation de couvert forestier équivalent aux superficies coupées. Il ajoute qu'au minimum, 60 % des CPRS planifiées dans le PAFI-O environ un an seront effectuées en coupe mosaïque.</p> <p>Daniel Chouinard présente la planification des secteurs de coupe potentiels ainsi que les nouvelles infrastructures qui seront à construire.</p> <p>Les participants demandent à voir certains secteurs spécifiques et demandent des précisions sur les secteurs de coupe qui seront effectués.</p> <p>Jean-Marc Hardy demande si la Zec Baillargeon a émis des préoccupations. Louis Babin mentionne qui est le délégué pour les Zecs et il n'a reçu aucune demande de leur part.</p>

		<p>Mathieu Côté s'interroge sur la façon dont les intervenants peuvent avoir accès aux coupes qui ont été faites à ce jour ainsi que celles qui seront faites d'ici 2013 dans la planification quinquennale 2008-2013. Selon Daniel Chouinard, toutes les zones apparaissant en gris sur la carte doivent être considérées comme susceptibles d'être coupées. Selon Mathieu Côté, cela biaise un peu l'analyse puisque, par exemple, dans le cas d'une préoccupation sur la connectivité, l'analyse dépend beaucoup de ce qui sera coupé antérieurement afin de pouvoir juger si les coupes futures auront un impact sur la connectivité. La TGIRT demande d'avoir sur la carte les coupes qui ont été faites entre 2008 et aujourd'hui. Luc Gagnon explique qu'à ce jour, le mieux que le MRNT peut faire, c'est rendre disponible le PQAF 2008-2013 car les rapports annuels de 2008, 2009 ne sont pas officiels et le rapport annuel 2010 va être déposé le 1er novembre 2011. C'est pourquoi le MRNF a mis les PQAF 2008-2013, car c'est la meilleure information disponible.</p>
<p>10.</p>	<p>Proposition d'une grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux de récolte</p>	<p>Pierre Desmeules et Luc Gagnon présentent la grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux sylvicoles que le MRNF propose aux TGIRT. Luc Gagnon ajoute que la grille sera présentée à chacune des TGIRT avant d'être adoptée.</p> <p>Item : Ajoute d'un pont</p> <p>Robert Belzile soulève un questionnement à savoir si c'est nécessaire que les membres de la TGIRT soient consultés avant de construire un pont. Selon lui, si un pont doit être construit, c'est qu'il y a d'abord un chemin à construire. Puisque la construction d'un chemin nécessite de consulter les gens, la consultation se fera indirectement. Dans le cas de la réfection d'un pont, il demande aux membres s'il est nécessaire que la TGIRT soit consultée. Il est donc adopté par consensus que la construction ou la réfection d'un pont ne nécessite pas de consulter la TGIRT.</p> <p>Pierre Desmeules en profite pour préciser qu'il n'y aura pas nécessairement convocation de réunions lorsque les membres doivent être consultés sur un item. En effet, selon lui, la réalité terrain des opérations forestières exige souvent de prendre des décisions rapidement et à la dernière minute. Dans de tels cas, la consultation se ferait plutôt par courriel.</p> <p>Item : amélioration d'un chemin de moins de 1000 m à l'extérieur d'une assiette de coupe ET Amélioration</p>

		<p>d'un chemin de plus de 1000 m à l'extérieur d'une assiette de coupe.</p> <p>Certains membres proposent qu'il n'y ait aucune présentation ou consultation lors de l'amélioration de chemin. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Item : Construction de chemin de plus de 500 m à l'extérieur d'une assiette de coupe</p> <p>Construction de chemins de moins de 500 m à l'extérieur d'une assiette de coupe : il est adopté à l'unanimité qu'il n'y ait pas de consultation.</p> <p>Construction de chemin de 500 m à 3 km : il est adopté à l'unanimité que les TGIRT soient consultées et puissent recommandées la tenue d'une consultation publique si jugée nécessaire.</p> <p>Construction d'un chemin de plus de 3 km et plus : il est adopté à l'unanimité qu'une consultation publique soit tenue dans une telle situation. Stéphane Cousin ajoute que la construction de chemin de 3 km à l'extérieur d'une assiette de coupe est généralement justifiée par une coupe d'environ 10 ha. Il spécifie qu'un tel ajout nécessite aussi d'aller en consultation publique, c'est donc congruent.</p> <p>Mathieu Côté demande s'il y aura présentation d'un bilan des interventions qui auront été réalisées chaque année afin de permettre aux intervenants de faire un suivi des opérations. Luc Gagnon propose de présenter le rapport annuel chaque année.</p>
<p>11.</p>	<p>Divers</p> <p>FAIT, MRNF</p>	<p>Luc Gagnon fait une démonstration du SIGWEB.</p> <p>Jean Roy réitère la demande de la TGIRT que le MRNF se dote d'un outil de géomatique permettant une gestion accru des paysages en permettant la simulation des coupes dans le paysage et ainsi la visualisation des impacts visuels des coupes dans le paysage.</p> <p>Pierre Desmeules mentionne que les travaux du Consortium sur la documentation de certains enjeux fauniques vont bon train. Cependant, ils auront un délai de deux semaines additionnelles pour remettre leurs fiches finales. Ainsi, les résultats de leurs travaux seront disponibles à la mi-avril et seront présentés dans une TGIRT ultérieure. Jean-Marc Hardy demande s'il y a eu</p>

	En cours, consortium	<p>une documentation qui concerne la faune ailée. Pierre Desmeules mentionne que rien n'a été fait sur la faune ailée jusqu'à présent. Il n'y a pas de comité de documentation sur la faune ailée qui est formé actuellement.</p> <p>Mathieu Côté demande qu'il y ait un travail de documentation sur la connectivité qui soit entamé en région.</p>
12.	Sujet de la prochaine réunion	<p>Pierre Desmeules explique qu'il est difficile de connaître les sujets de la prochaine réunion actuellement. En effet, si la CRÉ et le MRNF reçoivent beaucoup de commentaires sur la planification environ un an et celle environ cinq ans, il pourrait y avoir une réunion qui permettra la discussion sur les commentaires. Si les commentaires reçus sont peu nombreux, il y aura alors la possibilité de faire une réunion commune qui porterait sur les enjeux écosystémiques, les AIPL et le VOIC.</p>
13.	Fin de la réunion	<p>Jean-François Hudon et Mathieu LeBlanc remercient les participants. Ils invitent les participants à consulter les cartes qui sont disponibles et mentionnent que les professionnels du MRNF resteront sur place pour répondre aux questions. La réunion se termine à 15 h 30.</p>

*Version finale adoptée
Mathieu LeBlanc
2011-05-05*